N° 201 — CXXIme Année | Un numéro : 5 cent. | Vendredi 27 Août 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGERES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau .	8 —	4 50	2 50
» rendue franco. .	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 cent. en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR																			ARRIVÉES DE
6 07	7 38	8 09	10 58	2 —	8 41	4 55	7 42	BIENNE	7 18	10 10	11 13	2 25	8 57	5 15	7 42	9 10	11 07
4 43	7 30	11 20	11 35	4 12	7 52	LAUSANNE	7 30	10 45	8 36	5 48	7 20	10 08
5 12	8 15	12 18	—	5 28	11 12	PONTARLIER	7 10	8 02	8 —	6 50	—	11 —
5 30	8 19	11 23	—	4 15	8 27	LOCLE	7 23	10 43	8 15	—	7 23	10 15

BATEAUX A VAPEUR

7 45	1 30	5 30	MORAT	7 30	3 55	7 40
7 50	11 —	5 45	ESTAVAYER	7 10	3 35	1 20

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes . .	0 50	La lig. ou son espace	0 15
» 4 à 5 » . .	0 65	—	
» 6 à 7 » . .	0 75	Réclames	0 25
» 8 lig. et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition. . . .	0 8	Adresse au bureau.	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 c. en plus. Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — AOUT.

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent dom. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
25	16.9	14.5	22.0	718.2	3.1	SO	faibl.	couv

Pluie intermittente tout le jour. Soleil visible pour un moment vers midi.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

25	15.2	11.8	18.2	666.8	3.2	NE	faibl	couv

NIVEAU DU LAC : 429 m. 72.

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite du citoyen Berner, Hermann, mécanicien, domicilié au Col-des-Roches, rière le Locle, époux de Bertha née Frankhauser. Inscriptions au greffe du tribunal civil du Locle, jusqu'au samedi 25 septembre 1886, à 6 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siègera à l'hôtel de ville du Locle, le samedi 2 octobre 1886, à 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Hercod, Daniel, docteur-médecin, époux de Rosalie-Alice née Paillard, domicilié aux Brenets, où il est décédé le 17 août 1886. Inscriptions au greffe de la justice de paix des Brenets, jusqu'au 28 septembre 1886, à 6 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'hôtel de ville des Brenets, le mardi 5 octobre 1886, dès les 10 heures du matin.

— A la demande du citoyen Glauser, Paul, allié Giroud, agriculteur, domicilié aux Verrières, la justice de paix des Verrières l'a pourvu de curateurs en la personne des citoyens Leuba-Robert, Pierre-Frédéric, rentier, curateur principal, et Giroud, Fritz-Alexandre, agriculteur, comme curateur adjoint, les deux domiciliés aux Verrières. Le curateur principal requiert toutes personnes qui auraient à réclamer quoi que ce soit à son pupille à le faire au plus tard dans les trente jours dès cette publication.

Perception de l'impôt direct

La Préfecture de Neuchâtel informe les contribuables du District que l'impôt direct de 1886 est payable au bureau de la Préfecture du lundi 23 au samedi 28 août courant, chaque jour, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Neuchâtel, le 23 août 1886.

Le préfet,
H. TOUCHON.

L'Imprimerie de cette Feuille livre en 2 heures les lettres de faire-part.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre **une propriété** de rapport, située à 20 minutes de la ville, et **18 ouvriers de vigne** dans les meilleurs quartiers. S'adr. Orangerie 2, 3me étage.

ANNONCES DE VENTE

A vendre un grand bureau en sapin verni. S'adresser à M. Guye, pasteur, à Rochefort.

A vendre une tunique, un ceinturon et une casquette de cadet ; le tout en très bon état. Faubourg du Crêt 17, 2me étage.

Bonne vache prête à vêler, à vendre, chez J.-F. Gyger, métairie Lordel, près Enge.

VENTE DE MOBILIER

A vendre de gré à gré, Mont-Blanc 3me étage, piano, bois de lit, canapés, lavabos, tables, fauteuils et chaises, consoles, secrétaires, étagères, potager avec accessoires et autres objets de ménage.

La brochure *»l'Ami du malade«*, donne la description et le mode d'emploi d'un certain nombre de remèdes domestiques qui depuis des années se sont signalés par leur efficacité dans beaucoup de maladies. Tout malade la lira avec fruit. Bien souvent des maladies telles que **Goutte, Rhumatismes, Ptisie pulmonaire, Faiblesse des nerfs, Anémie** et bien d'autres reputées incurables ont été traitées avec succès par de simples remèdes domestiques. **Pour recevoir la brochure gratuitement, une carte postale à la librairie de M. *Albert Munzinger, Olten,* suffit.**

On offre à vendre **un bateau** à deux rameurs, en très bon état. S'adresser à Mme Wenker, au Port.

SAVONS NEMO
Dans toutes les pharmacies
contre les maladies de la peau.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
ALIOPPEN
calme à l'instant la plus violente douleur sans nuire à la dent ni aux gencives. Il surpasse tous les moyens connus jusqu'à présent pour calmer la douleur. Prix du flacon : 80 c. En vente aux pharmacies A. Dardel et Etienne Jordan, à Neuchâtel.

ANTI-VERMIFUGE
INFAILLIBLE
Contre les lombries et les ascarides vermiculaires.
Prix de la boîte : 1 Fr. 20
Dépôt dans les pharmacies de MM. Chappuis à la Chaux-de-Fonds, Theiss au Locle, Chapuis aux Ponts, et Dardel à Neuchâtel.

EXPOSITION
DE
MACHINES AGRICOLES

Battoir à bras, machine nouveau système à courroies dite « **Silencieuse** » sans engrenages, montée en bois et en fer, pour toutes les céréales.
Battoir avec manège, pour un ou plusieurs chevaux (dits pour bœufs).
Hachepaille à 2 couteaux, divers modèles nouveaux.
Pompes en tous genres pour citernes, maisons particulières, etc.
Coupe-racines. — Moulin. — Concasseur et **Aplatisseur à avoine. — Herse articulée. — Trieur-Ventilateur** pour toutes les graines. — **Tarare de grange** « dit gros van », **Mangeoire** en fer pour moutons. — **Tondeuse à gazon.** — **Biberon** pour l'allaitage des veaux. — **Baratte** pour faire le beurre, nouveau modèle. — **Pompe à purin** Fauler véritable et robinet distributeur pour le purin. — **Brouette en fer. — Egrappoir** et **Fouleuse à raisin. — Pressoir à vin** et à cidre dernier modèle. — **Broyeur à fruits. — Ronce artificielle** et câble pour clôtures de jardin. — **Chassis en fonte** pour toitures. — **Spécialité de ferme-porte** nouveau système, **Charnière automotrice** et nouvelle **fermeture** pour **vasistas** ou **impostes.** Ces garnitures ont été employées pour divers établissements publics de la ville (Musée, Académie, Salles de Conférences, etc.).

Chez J.-R. GARRAUX
FAUBOURG DU CRÊT 23, NEUCHATEL.

Dartres, Boutons, Feux,

rougeurs, démangeaisons, acnés (points noirs sur le nez), **pellicules et croûtes de la barbe et des cheveux** etc. sont promptement et sûrement guéris (nombreuses attestations) par l'emploi du

SAVON SOUFRE et GOUDRON
de G. CALLET chimiste NYON près Genève
(anciennement G. CALLET et Co.)

Cet excellent savon de toilette, recommandé par nombre de docteurs, **est bien supérieur à tous les savons au goudron seul.** Il dissipe toutes les impuretés du teint et procure à la peau une fraîcheur et une souplesse incomparables. 80 Cts. le morc. env. chamois. **Gros : Auguste Amann, Lausanne.** Détail dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries.

(X.)(8-H)

Nouvel appareil de reproduction
LE TACHYGRAPHE

Le dernier et le plus parfait poly-copie connu, pour reproduire soi-même : Ecriture, Musique, Dessin, etc. — **Réussite assurée.** — Manipulation des plus simples. — Préparatifs presque nuls.

Impression en nombre indéfini.

Prospectus et renseignements sont adressés gratis et franco.
S'adresser à M. **Félix WOHLGRATH,** Evole 15, à **Neuchâtel,** représentant pour le canton.

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER
rédigés d'après le Code fédéral des obligations
Nouvelle édition
grand et petit formats. Prix : 20 centimes.
En vente au bureau de ce journal.

39 RÉCOMPENSES DONT 9 DIPLOMES D'HONNEUR & 8 MÉDAILLES D'OR
LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE C'EST
L'ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS
DONT LE SUCCÈS REMONTE à 1838
Suprême **pour la digestion**, les maux d'estomac, les nerfs, les étourdissements, etc., etc.
Indispensable **PENDANT LES CHALEURS** où les indispositions sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. Préservatif puissant contre les *affections épidémiques.*
FABRIQUE à LYON, 9, COURS D'HERBOUVILLE
Exiger le nom « DE RICQLÈS »
DÊPOT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et épiceries fines. — *Refuser les imitations.* (H-5714-X)

Feuille de Turquie
Bourre d'Epeautre
POUR LITS.
Chez F. WASSERFALLEN, rue du Seyon.

308 A vendre un **habillement de cadet ;** à la même adresse, tous les livres de la première classe secondaire ; le tout en très bon état. Le bureau du journal indiquera.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un petit char en bon état. S'adresser à la boulangerie Ménétrey, rue du Temple-Neuf.

On demande à acheter en ville une maison de très bon rapport et en bon état. S'adresser à M. Gaberel, régisseur, 15, rue de la Gare.

AUX HORLOGERS
Une maison de gros de la ville industrielle la plus considérable de la Bavière, solide, qui fait voyager l'Allemagne pour des articles de bijouterie et des chaînes de montres, désire entrer en relation d'affaires avec de bonnes maisons pour la livraison de montres. Premières références. Offres sous F. 1877, à **Rodolphe Mosse, à Munich.** (Mcpt 1880 M.)

Demande de Propriété

284 On demande à acheter, aux abords immédiats de la ville, une **petite propriété** comprenant maison d'habitation de 7 à 8 chambres et jardin y attenant, jouissant de la vue sur le lac et les Alpes. S'adresser au bureau d'avis.

A LOUER

Chambre meublée à louer. Terreaux n° 7, rez-de-chaussée.

Jolie chambre à louer ; belle situation. Avenue du Crêt n° 12, rez-de-chaussée.

Pour tout de suite, un logement de deux grandes pièces, cuisine avec eau ; pour Noël, un logement de deux grandes pièces, cuisine ; les deux logements au 2me étage, rue de l'Hôpital n° 9. S'adr. au 3me étage.

Belle chambre meublée à louer ; exposition au soleil. Rue Lallemand 5, au 2me, à gauche.

Jolie chambre meublée. Orangerie 2, 3me étage.

A louer, pour le 24 septembre, 2 logements. S'adr. rue de la Place d'Armes 10.

CAFÉ A LOUER

A louer, tout de suite ou pour St-Martin, un joli café-restaurant bien achalandé. Les meubles peuvent être loués avec le local, au gré de l'amateur. S'adr. à Mme veuve Brenet, rue de la Balance n° 17, à la Chaux-de-Fonds.

A remettre, tout de suite ou dès le 24 septembre, rue de l'Hôpital, un petit logement d'une chambre, cuisine, bûcher et cave. S'adresser rue St-Maurice n° 13.

Chambre meublée pour un monsieur. Rue du Seyon 38, au second.

A louer, pour St-Martin ou Noël 1886, un logement au 1er étage, rue Purry 6, composé de 4 chambres, dont une avec balcon, un cabinet et toutes dépendances nécessaires. S'adr. au 2me étage, même maison.

A louer un appartement de 5 à 6 chambres et jardin, chez M. Monnard, Faubourg des Parcs 4.

La Société de Construction de Colombier offre à louer, pour Noël prochain, le rez-de-chaussée côté Est de la demi-maison actuellement en construction, au quartier de Préla. — Ce logement comprend 1 cuisine, 3 chambres, chambre haute, galetas, cave et portion de jardin. S'adresser pour traiter à Paul Miéville, à Colombier.

A louer une petite chambre meublée. Rue St-Maurice 8, 4me étage.

Pour Noël prochain, à louer à Saint-Blaise, près du lac, un logement composé de 5 chambres, cuisine, cave et galetas, avec portion de jardin. S'adresser à E. Schluep, sellier, à St-Blaise.

Jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. Rue de l'Industrie 21, au 3me.

Chambre meublée. Epicerie Tivoli 10.

299 Pour commencement septembre, un logement de 1 chambre et cuisine, à un ménage tranquille. S'adr. au bureau d'avis.

A louer pour le 24 août, au centre de la ville, un modeste logement d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adr. à M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, rue du Môle 4.

A louer le 4me étage de la maison Breithaupt, Grand'rue n° 13. S'adresser, pour visiter le logement, même maison, 2me étage, ou chez M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, rue du Môle 4.

Cave à louer

281 A louer tout de suite, à la Coudre, une belle cave voûtée, non meublée, avec emplacement pour pressoir. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

A louer tout de suite, Evole 23, à Neuchâtel, un joli appartement au 2me étage, avec balcon et vue sur les Alpes ; vastes dépendances et jouissance d'une buanderie. S'adresser, pour le visiter, au bureau de M. W. Mayor, architecte, même maison.

Pour le 1er septembre prochain, un logement au 3me étage, de 4 chambres, cuisine avec eau, cave et galetas ; le tout bien éclairé, rue de l'Hôpital n° 16. S'adresser au magasin Stern.

A louer en ville, pour tout de suite, trois logements d'une à deux pièces, cuisine, galetas et cave. S'adresser à M. F. Convert, agent d'affaires.

A louer pour Noël en ville, un logement d'une chambre, cuisine et galetas à l'étage, plus une chambre et une cave au rez-de-chaussée avec issue sur deux rues. S'adresser à M. Frédéric Convert, agent d'affaires, rue du Musée 7.

A louer, pour le 24 septembre, un logement de deux ou trois chambres, cuisine avec eau, cave, galetas et dépendances. S'adr. Grand'rue 4, 1er étage.

A louer pour Noël 1886, rue du Pertuis-du-Sault n° 4, l'**appartement du 1er étage,** comprenant 6 chambres, cuisine, deux mansardes, galetas et cave.
Adresser les offres à l'étude de A. Roulet, notaire, rue St-Honoré 5.

A louer, dès maintenant, au centre de la ville, un joli logement, au troisième, de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Bohren, rue de la Treille 7, rez-de-chaussée.

A louer tout de suite, au Faubourg du Château, un bel appartement de 8 pièces avec vastes dépendances et jouissance d'un grand jardin d'agrément entretenu aux frais du propriétaire. S'adresser à M. Gaberel, régisseur, 15, rue de la Gare.

Jolie chambre meublée pour coucheurs soigneux. Bercles 3, 3me étage.

ON DEMANDE A LOUER

On demande pour l'installation d'un magasin soigné, **un local avec logement,** situé si possible au centre de la ville. (Rue de l'Hôpital ou du Seyon).
Adresser les offres en l'Etude de M. Eug. Savoie, notaire, à Neuchâtel.

On demande à louer un grand jardin bien clôturé, en bon état et dans une bonne exposition, si possible à proximité, de la ville. Adresser les offres A. M. poste restante Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille allemande, recommandable, cherche à se placer comme femme de chambre ou, à défaut, pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser Maladière 16.

Un jeune homme de 18 ans, connaissant tous les travaux de la campagne, traire et soigner les vaches et les chevaux, cherche une place pour le commencement de septembre. S'adresser à Jacob Lüder, à Epagnier, près Marin.

322 Une jeune fille cherche pour le 1er septembre une place de bonne, pour partir avec une famille étrangère. S'adresser au bureau de la feuille.

Un jeune homme sérieux et robuste, parlant les deux langues, désire se placer tout de suite comme domestique dans une maison particulière, ou pour un travail quelconque. Bonnes recommandations. S'adresser à la photographie Rossi, Gibraltar.

Une fille allemande de 17 ans, d'une honorable famille, d'un bon caractère, qui comprend le français, voudrait se placer comme aide dans un ménage ou auprès d'une cuisinière, dans le but d'apprendre à cuire. S'adr. à Pauline Schumacher, à Treyton, près Anet (Berne).

35 FEUILLETON

MADAME

VILLEFÉRON JEUNE

Par LÉON DE TINSEAU

Alors madame Mouzzopoulo parla de son existence, de son mari, « un bien excellent homme, après tout », des gens qui lui faisaient la cour, sans résultat, bien entendu.

— C'est une lanterne magique où les verres défilent avec leurs dessins plus ou moins grotesques, leurs couleurs plus ou moins fausses, toujours les mêmes. Chaque personnage revient à son heure, jouant le rôle qu'il a choisi comme présentant plus de chances de succès, passionné, tendre, philosophe ou poète, parlant des mêmes choses, demandant la même chose. Mais, derrière tout cela, je sens l'odeur de la lampe qui éclaire la machine, mon cœur se serre, et j'appelle le soleil.

La tirade n'était pas mal pour une femme élevée chez les diaconesses de Smyrne, et témoignait de lectures sérieuses. Malheureusement Maurice n'avait aucune envie de faire concurrence au blond Phébus. Jugeant qu'il écoutait depuis assez longtemps pour avoir le droit de parler, il fit l'effort qu'il préparait depuis un quart d'heure :

— Dites-moi, maintenant, ce que deviennent les Harrisson.

Au seul tremblement de la voix qu'elle entendait, Annetta comprit qu'elle venait de perdre son temps et sa peine. En une seconde, la prétendue amitié fut loin, et sa première impulsion fut de jeter à la porte cet étranger qui avait la vue si basse, la mémoire à la fois si mauvaise et si bonne. Mais elle se contint encore.

— Ils vont bien, répondit-elle en refermant ses dentelles d'un mouvement dédaigneux. James est un peu plus riche, Athîna un peu plus grasse, voilà tout.

Voilà tout ! Maurice, de son côté, l'aurait battue.

— Et... leur nièce ? articula-t-il avec un peu d'effort.

— Leur nièce ? Dame ! mon cher Monsieur, elle est un peu déchue de sa grandeur. Il est toujours fâcheux, pour une jeune fille, d'être plantée là, comme on dit qu'elle l'a été par quelqu'un de votre connaissance.

— Où prenez-vous le droit, fit le jeune homme en se levant, de me parler comme vous le faites ?

— Où je prends ce droit ? dans mon affection pour Elenitza qui n'a pas aujourd'hui — elle-même pourrait vous l'affirmer — de meilleure amie que moi.

— Ah ! Madame, que Dieu me garde, et ceux que j'aime, de certaines *amitiés* de femme !

— Vous faites fausse route, monsieur Villeféron, dit Annetta en regardant le docteur en face. Vous vous méprenez sur ma valeur, soit comme alliée, soit comme ennemie. Mais m'avez-vous jamais attribué une valeur quelconque ? Allez, vous changerez d'opinion un jour, peut-être.

— Je ne crois pas, dit Maurice. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais tout le mal que peut causer une femme, même incapable de faire du bien.

Il salua et sortit, car il ne brillait pas par la patience. Dans le vestibule, il trouva le kawass, qui l'escorta respectueusement jusqu'au caïque, tandis que madame Mouzzopoulo se mettait à sa table pour mander « son amie » près d'elle et commencer l'œuvre qu'elle méditait.

Comme le docteur posait le pied sur le pont de son bateau, le matelot de garde à la coupée le pria de descendre à l'infirmerie. Un homme venait de tomber de la grande vergue et s'était cassé la jambe.

XXIV

Maurice, aidé de l'infirmier, achevait de réduire la fracture et de placer l'appareil. Il ôtait son tablier et se préparait à rentrer chez lui, car l'entretien de tout à l'heure lui donnait le besoin d'être seul.

— Au revoir, Elenitza ! dit-il tout bas en cherchant des yeux le petit bouquet à sa place habituelle.

Depuis deux ans, à Smyrne, à Saïgon, à Constantinople, jamais il n'était entré dans son infirmerie sans donner ce souvenir du cœur à la chère absente. Soudain il tressaillit et ses sourcils se froncèrent : les fleurs n'étaient plus là !

— Quelqu'un est entré ici en mon absence ? demanda-t-il d'un ton rude qu'on ne lui connaissait guère.

— Personne, major, dit l'infirmier, à l'exception de moi-même et des hommes qui ont apporté le gabier. Je parle d'aujourd'hui. Hier soir, ou plutôt cette nuit, le commandant est venu ici avec une dame.

Le docteur serra les poings. Nul doute :

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande pour tout de suite une cuisinière expérimentée et munie de bons certificats. S'adresser à l'hôtel du Lac, à Auvernier.

321 On demande tout de suite deux braves filles parlant les deux langues, l'une comme sommelière dans un café, et l'autre pour s'aider aux travaux du ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau du journal.

On demande, pour aider dans un ménage, une jeune fille robuste et bien recommandée. Rue des Epancheurs 5.

On demande une jeune fille allemande connaissant les travaux d'un ménage de deux personnes; elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser rue St-Honoré 18, au 1er.

On cherche

pour une Maison de santé, une fille forte et robuste, connaissant le service de femme de chambre. Entrée le 12 septembre. Adresser les offres par écrit, accompagnées des copies de certificats, au bureau de la feuille, sous les initiales N. B. 311.

On cherche pour la fin du mois une bonne cuisinière pour un hôtel de second ordre, à Neuchâtel. Le bureau du journal indiquera. 323

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une jeune fille de 17 ans, qui a fini son apprentissage, cherche une place d'assujettie chez une couturière de la ville.

S'adresser à Mme Christen, jardinier, au Chalet Monruz.

Un garçon hors de l'école peut se placer tout de suite comme manœuvre à l'imprimerie F. Memminger.

288 Une jeune demoiselle allemande, de bonne famille, en possession d'un diplôme supérieur, désirerait se placer dans une famille ou dans un pensionnat de la Suisse romande. Désireuse de se perfectionner dans la langue française, elle n'exigerait qu'un gage très modeste. S'adresser au bureau du journal.

Un bon jardinier âgé de 24 ans, connaissant les trois parties de cette profession, muni de bons certificats, désire se placer tout de suite. S'adresser au jardinier de l'hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Une jeune fille de toute confiance, sachant les deux langues, cherche une place dans un magasin ou comme femme de chambre dans une maison particulière. S'adr. au bureau du journal. 310

Une demoiselle qui a appris la profession de modiste cherche, sous de modestes prétentions, une place où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Prière d'adresser les offres par écrit sous les initiales T. B. 307, au bureau de ce journal.

Deux jeunes gens intelligents et robustes trouveraient tout de suite de l'ouvrage dans un atelier. Se présenter chez Mlle Durussel, Evole 33.

On cherche pour la campagne une concierge qui, contre le logement, le chauffage, l'éclairage et 15 à 20 francs d'appointements par mois, aurait à soigner quelques chambres. S'adr. pour renseignements à M. Favarger, Faubourg de l'Hôpital 6.

Un jeune homme de bonne famille, qui a fait un apprentissage dans une maison de commerce de la Suisse orientale, désire entrer comme **volontaire** dans une maison, pour se perfectionner dans la langue française. S'adr. sous chiffres L. A. 318, au bureau de la Feuille avis.

Un ouvrier boulanger demande une place dans une boulangerie de la ville ou du canton. S'adr. sous chiffre A. S. 317, au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Une jeune fille qui désirerait apprendre l'état de couturière en robes, pourrait se placer tout de suite. Pension et logement dans la famille. S'adresser à Mlle Weber, Faubourg du Lac 21.

On demande une apprentie tailleuse, Rue de l'Industrie 25, 2me étage.

AVIS DIVERS

Le soussigné, de retour du service militaire, avise le public et spécialement son ancienne clientèle, qu'il entreprend, comme du passé, tous les travaux de fumisterie : garnissage de potagers et fourneaux, correction de cheminées, etc. Travail prompt et soigné, à des prix modérés.

Adolphe PRÉBANDIER,
fumiste-poëlier, rue du Seyon, n° 15.

BATEAUX A VAPEUR

DIMANCHE 29 AOUT 1886
Si le temps est favorable

COURSE SPÉCIALE à MORAT

Départ de Neuchâtel à 7 h. — du matin.
Arrivée à Morat à 8 h. 30 »

Départ de Morat à 1 h. 40 et 5 h. 45 s.
Arrivée à Neuchâtel à 3 h. 55 et 7 h. 40 s.

PRIX DES PLACES :
(Aller et retour)
Ire classe, fr. 2. — IIme classe, fr. 1»50.

NB. A la première course de 7 heures du matin, le bateau ne desservira que les stations de la Sauge et Sugiez.

Leçons de musique

Monsieur BOVET reprendra ses leçons dès le 1er septembre.

LEÇONS DE VIOLON

Monsieur Louis KURZ, rue Saint-Honoré 5, recommencera ses leçons à partir du 1er septembre.

Leçons de français et d'anglais

par une dame ayant un brevet; leçons de conversation, 1 fr. l'heure. S'adresser de midi à 2 heures, Avenue du Crêt 4, 3me étage, à gauche.

Boudry-Cortaillod

C. MATTHEY, médecin, sera absent pour service militaire du 27 août au 25 septembre.

Café de la Côte, à Peseux

DIMANCHE 29 COURANT
à 4 heures du soir

CONCERT

donné par
L'ORCHESTRE DE CORCELLES
avec l'aide d'un artiste distingué (violon solo).
ENTRÉE LIBRE

CONCOURS

ORGUES DE COLOMBIER

Les travaux d'installation du nouvel orgue sur l'ancienne galerie du Temple de Colombier, sont mis au concours.

Messieurs les entrepreneurs sont priés d'adresser les plans et devis à Monsieur le pasteur Grether, président du Comité, jusqu'au 1er septembre 1886.

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle Hélène de Ribaucourt, professeur de musique, recommencera ses leçons le 1er septembre. — Domicile: rue de la Place d'Armes n° 3.

Monsieur et Madame Nadenbousch-Nellen et leurs enfants, les familles Nadenbousch et Nellen ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, petit-fils et neveu,

Georges-Arthur NADENBOUSCH,

que Dieu a retiré à Lui, à l'âge de 2 ans 3 mois, après une courte maladie.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le dimanche 29 août, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Mont-Blanc.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

On ne reçoit pas.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Léon-Alexandre Benguerel, restaurateur, de la Chaux-de-Fonds, dom. à Neuchâtel, et Maria Hartmann, Saint-Galloise, dom. à Corsier (Vaud).

Alfred Marti, contre-maître menuisier, Argovien, et Maria Steiner; tous deux dom. à Neuchâtel.

Naissances.

23. Frédéric, à Henri de Montmollin, docteur-médecin, de Neuchâtel, et à Fanny née von Pannewitz.

23. Joseph-Hubert-Emile, à Adolphe-Joseph Gabler, marchand de bière, Lucernois, et à Louise née Gamma.

23. Charles-Godefroy, à Frédéric-Maurice de Tribolet, professeur, de Neuchâtel, et à Louise-Elisabeth née de Meuron.

24. Rose, à Louis-Samuel Meyer, horloger, Vaudois, et à Marianne-Zélie née Giauque.

24. Alexis-Edouard-Joseph, à Paul-Eugène Thevenon, voyageur de commerce, Français, et à Berthe-Augustine née Œuvray.

25. Alice-Mathilde, à Maximilien-Auguste Zirngiebel, relieur, de Neuchâtel, et à Mathilde-Hélène née Vuille.

25. Henri, illégitime, Argovien.

25. Marie-Hélène, à Ami-Auguste Lebet, mécanicien, de Buttes, et à Elisabeth née Schmid.

25. Charles-Gustave, à Henri-Louis de Siebenthal, boisselier, Bernois, et à Marie-Mathilde née Æschlimann.

25. Alice, à Denys Gaillard, facteur postal, Vaudois, et à Marie-Julie-Rose née Stern.

26. Henri-Ernest, à Henri-Octave Perret, vigneron, de Brot, et à Marguerite-

VITICULTURE

Invasion du mildew.

— Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture vient d'adresser aux Conseils municipaux du Vignoble la circulaire suivante :

« On nous signale de divers côtés la présence dans notre Vignoble d'un nouveau fléau dont l'apparition avait déjà été constatée en plusieurs endroits l'année dernière.

Il s'agit du *mildew* ou *peronospora viticola*, espèce de champignon parasite qui se développe sur les feuilles de la vigne, vers la fin de l'été, et a déjà causé en France, depuis 6 ou 7 ans, des ravages si considérables, que certains agriculteurs en sont venus à le redouter plus que le phylloxera lui-même.

Il nous paraît donc d'un haut intérêt général d'attirer votre attention et celle de nos vignerons sur la nécessité de combattre énergiquement ce nouvel ennemi de notre production viticole, et d'en circonscrire ou atténuer autant que possible les dangers.

La présence du mildew se reconnaît aisément à de petites taches blanches qui ont l'apparence de concrétions salines et s'étendent le long des nervures, à la face inférieure des feuilles de vigne. Peu après, celles-ci jaunissent, se fanent, sèchent et tombent. Cette chute prématurée des feuilles empêche la maturité complète du raisin, dont la croissance et le développement se trouvent subitement arrêtés. De là, une diminution considérable dans le rendement et une qualité de vin très inférieure.

De même que le *peronospora* qui constitue la maladie de la pomme de terre, le mildew n'a pas toujours la même gravité, car son développement plus ou moins rapide dépend des conditions météorologiques et de l'époque de l'année à laquelle ce champignon fait son apparition. Une vigne indemne une année peut être fortement attaquée l'année suivante; il suffit parfois de quelques semaines et même de quelques jours pour qu'une vigne saine aujourd'hui, ou qui paraît l'être, devienne gravement infectée du mildew.

Malgré les nombreuses recherches et les expériences de savants agronomes français, on désespérait presque de découvrir contre cette redoutable maladie de la vigne un remède efficace et peu coûteux, en même temps que d'une application facile et réellement pratique. C'est l'année dernière seulement que des expériences concluantes ont pu être faites sur un moyen de défense dont la découverte est due en quelque sorts au hasard.

Dans le Médoc, on avait observé, en 1884, que les vignes placées en bordure le long des routes et qui avaient été aspergées avec un mélange de sulfate de cuivre et de lait de chaux, afin de les protéger contre le maraudage, n'avaient pas été atteintes par le mildew, alors que les ceps voisins non soumis à ce traitement avaient perdu leurs feuilles. Cette remarque conduisit plusieurs propriétaires à faire des essais dont les heureux résultats ont été communiqués à l'Académie des sciences de Paris et contrôlés par plusieurs savants, qui n'ont pas hésité à éclarer concluantes les expériences faites.

Voici en quoi consiste le traitement préconisé aujourd'hui contre le mildew :

Dans 100 litres d'eau quelconque (de rivière, de puits ou de pluie), on fait dissoudre 8 kilog. de sulfate de cuivre du commerce. D'un autre côté, on fait avec 30 litres d'eau et 15 kilog. de chaux grasse en pierres, un lait de chaux que l'on mélange ensuite à la solution de sulfate de cuivre. On obtient ainsi environ 130 litres de bouillie bleuâtre. L'ouvrier verse une partie du mélange, en l'agitant, dans un seau qu'il tient dans la main gauche, tandis que de la droite, avec un petit balais, il asperge les feuilles, tout en prenant des précautions pour ne pas trop atteindre les raisins. Trente à cinquante litres du mélange suffisent en moyenne au traitement de 1000 ceps. Ce mélange demeure très adhérent aux feuilles. Il est bon d'ajouter que l'opérateur doit travailler en marchant à reculons, ce qui lui permet de mieux voir son ouvrage et l'empêche de se salir par le contact avec les ceps traités.

Quant aux effets du traitement, il a été constaté qu'il ne guérit pas les feuilles malades, mais qu'il arrête le développe-

---

madame Mouzzopoulo, dans sa tournée musicale, avait rendu visite au *Pétrel*, comme à l'ambassade de France. Mais pourquoi cet inexplicable larcin ? Elle connaissait donc la signification de ces fleurs, le prix que lui-même y attachait ? Sans doute, Elenitza — elle prétendait en avoir fait sa meilleure amie ! — lui en avait parlé jadis. Qui sait si la jeune fille, sans nouvelles depuis deux ans et maudissant le passé, ne regrettait pas d'en avoir laissé même ce pauvre gage ! Qui sait si Annetta n'avait pas agi d'après ses ordres ?

Il fallait, avant tout, apprendre ce qui avait eu lieu. Maurice courut chez le commandant auquel, d'ailleurs, il avait son rapport à faire. Ce devoir achevé, il mit la conversation sur la soirée de la veille.

— Ma foi ! dit l'officier, si vous ne nous aviez pas faussé compagnie, vous auriez fait les honneurs de votre domaine à une charmante visiteuse.

— Vraiment ? fit le docteur. Je devine qui c'est. Je crois que je l'ai rencontrée à l'ambassade.

— Impossible ; elle n'y a pas mis les pieds.

— Une dame grecque, blonde, déjà un peu forte ?

— Pas du tout. C'est une jeune fille, brune et mince; Anglaise, pourrait-on croire, d'après son accent, bien qu'elle porte un prénom qui sent l'Orient.

— Annetta ?

— Non. Quelque chose comme.... Ça finit en *tza*.

— Mon Dieu ! s'écria le jeune homme. Ce n'est pas Elenitza ?

— Juste. Vous la connaissez ? Moi, je connais les Alexaki, de vieux amis à moi chez qui elle habite.

— Elle habite Constantinople ?

— En passant, pour sa santé. La pauvrette n'est pas forte. Pour avoir monté et descendu quelques marches, j'ai vu le moment où elle s'évanouirait à l'infirmerie. J'ai peur qu'elle n'aille pas loin.

— Elle ne vous a rien dit de moi ?

— Non. Je me souviens d'avoir prononcé votre nom, mais elle n'a point paru le connaître.

— Ah ! fit Maurice, sans s'apercevoir qu'il parlait tout haut, elle le connaît, mais elle le maudit !

(A suivre.)

ment du mildew. Il n'est pas nécessaire que les feuilles soient recouvertes en totalité par le mélange préservateur; une seule goutte par feuille suffit. Il a été reconnu, en effet, que le sulfate de cuivre agit aussi à distance, ce dont on a acquis la preuve en observant que les ceps attachés avec de la paille sulfatée ou pour lesquels on avait employé des échalas sulfatés n'avait été que peu ou point du tout atteints par le mildew. Il suit de là que le traitement préconisé a surtout un caractère préventif et qu'il importe de ne pas attendre que la maladie ait pris trop d'extension avant d'appliquer le remède.

Il peut arriver que, malgré toutes les précautions, quelques gouttes du mélange cuivreux se retrouvent sur le raisin, mais il résulte des analyses faites que la quantité infinitésimale de cuivre qui arriverait dans le vin et entrerait ainsi dans l'alimentation ne peut exercer aucune influence toxique et nuire à la santé publique.

Depuis l'année dernière, viticulteurs et mécaniciens se sont ingéniés à construire des machines au moyen desquelles on pût appliquer rapidement le remède découvert contre le mildew et diminuer par là les frais de la main-d'œuvre. Sous ce rapport, nous croyons devoir recommander l'emploi de la chauleuse mécanique fabriquée par MM. Japy frères, à Beaucourt, appareil dont le *Journal d'agriculture de la Suisse romande* a donné récemment le dessin et la description et qui ne revient qu'à fr. 31.

D'après une expérience faite cette année dans le canton par M. Georges de Coulon, le traitement d'une vigne de 58 ouvriers a occasionné une dépense de 57 francs, soit à peine 1 franc par ouvrier. Cette dépense se décomposait comme suit :

Sulfate de cuivre et de chaux.	fr. 30
20 % d'amortissement sur le prix de l'appareil Japy . . .	» 6
6 journées à 3 fr. 50 . . .	» 21
Total . .	fr. 57

Nous devons remarquer ici que ces chiffres n'ont naturellement rien d'absolu puisqu'ils dépendent de l'habileté des ouvriers et de la proximité plus ou moins grande de l'eau nécessaire au traitement.

En présence des résultats si réjouissants obtenus l'année dernière en France, dans la lutte contre le mildew, nous invitons les conseils municipaux de notre vignoble à donner aux expériences faites dans ce domaine toute la publicité possible. Nous les informons, en outre, que notre département se charge d'envoyer, dans les municipalités qui en manifesteront le désir, un expert qui réunirait les vignerons de la localité et leur donnerait toutes les instructions désirables, tant en ce qui concerne la constatation de la maladie que pour l'application du remède. »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — Le pasteur protestant anglais M. Drought et le baron allemand Kitschendorf, résidant à Chantilly, ont été expulsés de France pour avoir pris l'initiative d'une adresse de protestation contre l'expulsion du duc d'Aumale.

— La réunion tenue mercredi par les garçons de café de Paris a fait connaître que ceux-ci sont parvenus à se syndiquer et à établir un bureau de placement gratuit qui a déjà reçu des demandes de quelques-uns des principaux établissements de Paris. C'est peut être par là qu'ils auraient dû commencer.

ANGLETERRE. — Suivant une dépêche de Dublin, des préparatifs seraient faits au camp de Curragh pour recevoir cinq régiments d'infanterie et un fort contingent de cavalerie, qui y prendraient leurs quartiers d'hiver. Ces renforts sont, dit-on, destinés à aider le pouvoir civil dans la répression des désordres que pourraient provoquer les évictions rendues éventuellement nécessaires par suite du non-payement des fermages.

— On affirme que la police de Dublin tient les fils de l'organisation des sociétés secrètes de Kerry qui ont fait exécuter, dans le comté, la plupart des crimes dits des « Chevaliers du clair de lune ». On s'attend à de nombreuses arrestations.

— Les îles Kermadec, dont nous avons annoncé hier l'annexion par l'Angleterre, sont un archipel situé au nord de la Nouvelle-Zélande.

DANEMARK. — On écrit de Copenhague à la *Correspondance politique:*

Le projet élaboré par un consortium français en vue de construire un tunnel sous le Sund pour relier Copenhague à Malmoe a éveillé un vif intérêt dans les provinces scandinaves et fixé l'attention des gouvernements de Danemark et de Suède. Le ministère des affaires étrangères suédois a chargé le représentant de la Suède à Paris de prendre des informations sur la solidité du consortium.

De son côté, le gouvernement danois a accueilli d'une manière très favorable le projet de tunnel, tout en déclarant, il est vrai, qu'il ne serait à même d'accorder la concession demandée que lorsqu'une commission spéciale d'experts se serait prononcée affirmativement sur les chances et les avantages de ce projet. Ce dernier est actuellement l'objet d'un examen sérieux au département suédois des voies et communications.

Les entrepreneurs auraient l'intention de faire commencer les travaux un an après qu'ils en auraient obtenu la concession, de sorte que le tunnel pourrait être achevé dans une dizaine d'années au plus tard. D'aucuns prétendent même qu'il pourrait être construit dans un espace de cinq ans, si l'on commençait en même temps les travaux du côté danois et du côté suédois.

TURQUIE. — Un memorandum anglais, daté du 5 et remis à la Porte le 16 août, demande des réformes dans l'administration des provinces. Ce memorandum, qui est antérieur à la révolution bulgare, est presque comminatoire. Il a impressionné vivement le sultan.

MAROC. — D'après les dernières nouvelles reçues de Mogador, Sidi-Ben-Aschem, le chef des rebelles contre lesquels est dirigée l'expédition que commande le sultan du Maroc en personne, vient de mourir, empoisonné par une de ses femmes.

BIRMANIE. — Le *Times* publie une dépêche de Mandalay datée du 19 août et disant que la ville est presque complétement inondée. Beaucoup de femmes ont été noyées.

Une autre dépêche de Mandalay, plus récente, annonce que les eaux qui inondent les rues de la ville commencent à baisser. Le nombre des victimes n'est pas connu. Les pertes matérielles sont considérables. Ce désastre serait dû à l'incurie de l'administration anglaise, qui n'aurait pas fait prendre les mesures nécessaires pour le bon entretien des digues de l'Iraouaddy, alors que les autorités birmanes s'en étaient toujours très soigneusement occupées.

— La guerre d'escarmouches continue; on signale plusieurs avantages remportés par les troupes britanniques.

La révolution en Bulgarie.

Nous continuons à donner les dépêches qui semblent jeter quelque jour sur les événements de Bulgarie.

Andrinople, 24 août. — D'après les nouvelles de Philippopoli provenant de bonne source, la garnison de la capitale rouméliote se serait prononcée en faveur du prince Alexandre. Le régiment d'infanterie a défilé, musique en tête, devant les consulats, où son colonel a déclaré que l'armée bulgare tout entière s'opposait à la déposition du prince et qu'elle était prête à mourir pour lui.

On s'attend à voir arriver demain à Philippopoli un nombre considérable de paysans des villages environnants. Les populations des campagnes semblent toutes dévouées au prince. En ville, le peuple fraternise avec la troupe.

Londres, 25 août. — Une dépêche adressée de Bucharest au *Times* confirmerait que le prince Alexandre sera interné pour un certain temps à Reni, dans la Bessarabie russe.

Une seconde dépêche adressée au même journal constate les progrès du mouvement anti-révolutionnaire en Bulgarie et en Roumélie. A Philippopoli, la proclamation du gouvernement provisoire a été déchirée et brûlée publiquement. La garnison a défilé, hier matin, dans les rues, précédée des musiques jouant la *Marche du Prince*. La foule acclamait les troupes avec enthousiasme.

Bucharest, 25 août. — L'agent diplomatique bulgare à Bucharest a reçu un télégramme du chef des troupes roumélliotes lui enjoignant, au cas où le prince Alexandre viendrait à Bucharest, de lui rendre les honneurs qui lui sont dus, attendu que l'armée ne reconnaît pas le coup d'Etat de Sofia et considère toujours Alexandre comme le souverain de la Bulgarie et de la Roumélie.

Vienne, 25 août. — La *Nouvelle presse libre* a reçu de Kalafat la nouvelle que le gouvernement provisoire bulgare a été renversé et que ses membres, entre autres le métropolitain Clement, MM. Grosnieff et Zankoff ont été arrêtés. Le ministère Karaveloff a de nouveau été installé. Le peuple et les troupes sont très irrités et refusent de reconnaître tout nouveau gouvernement. Des députations partent pour Bucharest, Vienne, Berlin et Darmstadt pour aller à la recherche du prince Alexandre et l'engager à revenir.

Londres, 25 août, 11 h. s. — Des informations de Sofia, reçues au Foreign-Office, confirment l'arrestation du gouvernement provisoire et l'envoi d'une dépêche ordonnant au commandant du yacht qui portait le prince de le reconduire à Sofia.

Saint-Pétersbourg, 25 août. — Le prince Alexandre, arrivé hier à Reni, a continué sa route se dirigeant sur l'Autriche par Wolotschisk (frontière de Galicie). Il n'est nullement traité en prisonnier.

— Une dépêche de Darmstadt au *Standard* dit que le prince Alexandre est actuellement en route pour Darmstadt par les chemins de fer galliciens.

Sofia, 26 août. — Le gouvernement provisoire ayant démissionné, M. Karaveloff a constitué le gouvernement avec MM. Stambouloff et Nikiforoff comme régents.

Le ministère est ainsi composé: M. Stoïloff, affaires étrangères; M. Radoslavof, à l'intérieur; M. Guéchoff, aux finances; M. Orochakoff, à la justice; le major Panoff, à la guerre; M. Yovanlochoff, à l'instruction publique.

Une proclamation de M. Karaveloff dit qu'à la suite d'événements qui ont jeté le pays dans l'incertitude et pour le salut de la patrie, comptant sur l'appui et sur la confiance du peuple, M. Karaveloff assume l'administration et forme, sous sa présidence, le gouvernement dont les membres viennent d'être désignés.

La tranquillité est complète; on croit à l'adhésion unanime du peuple et de l'armée.

M. Stoïloff a adressé aux agents des puissances une circulaire leur annonçant la constitution du gouvernement et demandant aux puissances de reconnaître ce gouvernement. Il exprime l'espoir que les puissances lui accorderont appui et confiance.

NOUVELLES SUISSES

Sociétés. — La Société suisse d'Utilité publique se réunira à Bâle pour sa 64e assemblée les 21 et 22 septembre prochain. Les questions traitées seront: le crédit et les cautionnements; l'enseignement professionnel et le développement du goût pour les arts manuels dès l'école.

Routes. — Mardi dernier a eu lieu une inspection du passage du Susten pour réunir des renseignements plus précis sur la question de la route projetée par ce passage et sur les frais d'exécution. Les cantons de Berne et Uri étaient représentés. L'impression générale a été qu'il s'agit là réellement d'un projet de la plus haute importance et dont la réalisation ne saurait plus être qu'une affaire de temps. Le fait qu'une route par le Susten aurait une importance militaire incontestable, est de nature à assurer à cette entreprise un subside de la Confédération des deux tiers des frais, et dans ce cas le canton d'Uri n'aurait guère plus de 100,000 fr. de dépenses à sa charge.

BERNE. — Le tribunal militaire a condamné les quatre recrues dont nous avons parlé récemment, et qui avaient falsifié, sur leurs livrets de service, les notes obtenues par elles aux examens pédagogiques, à des peines variant de deux à dix jours d'emprisonnement.

— Le directeur du département de l'intérieur s'est rendu dans la vallée de Frutigen pour y faire une enquête sur la nécrose phosphorique, dont on signale une recrudescence dans les fabriques d'allumettes.

— Deux fillettes de 8 et 9 ans, de Saint-Ursanne, jouaient avec un couteau de table. Leur mère, voulant faire cesser ce jeu dangereux, arracha le couteau des mains de l'aînée de ces petites filles, mais si brusquement, que le manche lui resta dans la main et que la lame alla se planter dans l'œil droit de l'enfant. D'après la déclaration du médecin, cet organe serait irrémédiablement perdu.

ZURICH. — A côté de nombreux legs de bienfaisance et d'utilité publique, M. Bleuler-Hausheer, propriétaire du *Landbote*, récemment décédé, a donné à la ville de Winterthour un capital de 40,000 fr. en en laissant la libre disposition au Conseil de ville.

— Une trombe épouvantable s'est abattue mardi sur la forêt de la Sihl (Horgen) et sur le village voisin de Rangnau. En moins de 70 minutes, il est tombé 51,5mm d'eau. L'averse a sévi également sur Oberrieden, Thalweil, Rüschlikon et Bendlikon. Les dommages sont considérables.

THURGOVIE. — On se souvient de ce paysan qui s'était laissé escroquer par charlatanerie 20,000 fr. en un an. Les auteurs de ce vol, une Alsacienne et son complice, viennent d'être arrêtés à Bâle, où ils sont l'objet d'une instruction judiciaire.

FRIBOURG. — La *Liberté* évalue à 60,000 fr. les dommages causés par le déraillement de Schmitten-Guin, y compris les indemnités.

BULLETIN COMMERCIAL. — Extrait du *Journal d'agriculture suisse* du 24 août.

Céréales. — On a commencé à offrir quelques blés de la récolte de 1886 et c'est ainsi que nous coterons à Morges de 18 à 21 fr. les 100 kilos, à Orbe de 19 à 20 fr., à Genève de 22 à 22 fr. 50. En France, où la production des céréales a une grande importance, on se préoccupe bien plus qu'en Suisse de ce que donnera la récolte de cette année. En général on croit que la récolte sera une très petite moyenne. Il y a moins de gerbes, la grenaison n'est pas fameuse, d'après ce qu'on a battu jusqu'à présent, et le poids du grain à l'hectolitre est moindre que l'année dernière. Il y a également déficit de paille.

La Russie expédie très peu de blés et les transactions à Odessa sont limitées à cause du stock très faible qui y existe. Quand la moisson sera terminée, les affaires reprendront un peu quoique la récolte semble devoir être très faible.

Les avoines ont passablement donné de gerbes, cependant moins qu'on n'eût pu le prévoir, dans tous les cas pas assez pour compenser la paille manquante au blé. C'est ce que prouvent la plupart de nos marchés où le prix de la paille est au-dessus de celui du foin. L'avoine nouvelle se cote de 16 à 17 fr. les 100 kilos. A l'étranger, après un fort mouvement de baisse, on semble vouloir s'arrêter aux prix ci-dessus. Les farines sont un peu en hausse.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

— Bulletin des découvertes phylloxériques, du 14 au 21 août 1886.

		Tach.	Ceps
Neuchâtel,	Battieux,	4	137
»	Parcs,	1	8
La Coudre,	Champrév.-Dessous,	1	8
»	Chalet, (Visites terminées.)	1	53
Hauterive,	Sous-le-Village,	1	45
Boudry,	Thomasta,	4	14
Auvernier,	Corbaret,	1	3

Rassemblement de troupes. — Le train des batteries 10 et 11 entre au service aujourd'hui, les canonniers demain samedi; le lieu de rassemblement est à Colombier, d'où les deux batteries se rendront à Thoune, où ont lieu leurs cours de répétition.

La compagnie de guides n° 2 se rassemble le 5 septembre à Saint-Blaise et se rendra le jour suivant à Fribourg pour son cours de répétition.

L'infanterie entre au service le 31 août; les cours de répétition ont lieu à Anet pour le bataillon de carabiniers n° 2, à Fribourg pour le bataillon 18, à Colombier pour les bataillons 19 et 20.

La compagnie d'administration n° 2 est convoquée pour le 3 septembre à Fribourg.

Le génie se trouve déjà à Genève.

CHAUX-DE-FONDS. — Une fillette âgée de 2 ans, Jeanne-Marguerite Jeanmaire, jouait lundi, à midi et quelques minutes, sur la planche qui couvrait le creux à purin voisin de la maison. Quelques instants plus tard on trouvait la pauvre enfant noyée dans le purin. Il était trop tard pour la ramener à la vie.

C'est le second malheur qui frappe la famille Jeanmaire depuis trois mois. Le 31 mai, elle a perdu dans le Doubs, par suite d'un accident, un fils âgé de 17 ans.